



COMPOSITION DE JURY DU DIPLOME D'INGENIEUR spécialité Énergétique

Le président de l'Université de Corse,

Vu l'arrêté du 15 novembre 2023 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu la notification n° DGESIP-D2023-011305 de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle ;

Vu la délibération n°2019-076 du 11 juillet 2019 du Conseil d'Administration de l'Université de Corse relative à la nomination des différents jurys par les directeurs de composantes ;

Vu la proposition du directeur de l'école d'ingénieurs Paoli Tech ;

ARRÊTE N°2026-09-01

Article 1 :

Pour l'année universitaire 2026-2027, la composition du jury d'examens du diplôme d'ingénieur en spécialité Énergétique (années 1, 2, 3) pour la **validation des semestres 1 et 2** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, PRAG, PRCE)
Président du jury M. Bastien POGGI	MCF, Directeur
Vice-président du jury Mme Virginie Felicelli-Tihay	MCF, Directrice des Études
Membres Mme Rachel Baile Mme Flora Mattei M. Jean-Laurent Duchaud M. Ghjuvan Faggianelli M. Paul Gabrielli M. Marc Muselli	MCF, Directrice Adjointe PRAG MCF MCF, Directeur des Études PR PR

Article 2 :

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'école d'ingénieurs Paoli Tech de l'Université de Corse.

Article 3 :

Le Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et le directeur de l'école d'ingénieurs Paoli Tech sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de Paoli Tech

